





ValRégiEaux A l'att. de M. Rogenmoser Loïc Rte du Canal 24

1347 Le Sentier

dossier traité par M. F. Khajehnouri e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch notre référence: CL 00.SENT.127550

Lausanne, le 09-04-2024

Rapport d'analyses

N° échantillon

Analyse n°127550

CL 00.SENT.127550

Provenance de l'échantillon Commune du Sentier (Le Chenit)

Date prélèvement

25-03-2024

Lieu de prélèvement

Les Charbonnières STAP - Champs des pauvres -

après UV

Méthode de prélèvement

MON-EPR-01

Code canton

28121 - eau de boisson après traitement

Date d'analyse

26-03-2024 au 02-04-2024 Préleveur

Client externe

Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/mI	

VM: Valeur maximale selon OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Rte de Lavaux 295 / CH-1095 Lutry / tél +41 21 315 99 22 fax : +41 21 315 99 29 / mail : eaux.labo@lausanne.ch

page 1 de 3

Réf.: CL 00.SENT.127550 Imprimé le 09-04-2024

^{**} Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public



を表 Ville de Lausanne case postale 7416 - 1001 Lausanne



Rapport d'analyses

N° échantillon

CL 00.SENT.127550

Provenance de l'échantillon Commune du Sentier (Le Chenit)

Date prélèvement

25-03-2024

Lieu de prélèvement

Les Charbonnières STAP - Champs des pauvres -

après UV

Méthode de prélèvement MON-EPR-01 Date d'analyse

Code canton 25-03-2024 au 03-04-2024 Préleveur

28121 - eau de boisson après traitement

Client externe

Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	10.0	°C	VE: 8-15
MON-ALA-62*	Conductivité	488	μS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-17	Turbidité	0.1	NTU	VI: ≤ 1.0 NTU

VM: Valeur maximale selon OPBD** VI: Valeur indicative selon OPBD** VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE ***

Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

^{*} Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

^{***} Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux